

### AFFIDAVIT

Je soussigné, Pascal Lamoureux, ingénieur et président d'Electromega limitée ayant une place d'affaire au 105, Avenue Liberté, Candiac, Québec, J5R 3X8, déclare solennellement:

1. Je suis membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec depuis plus de 20 ans.
2. J'exerce ma profession dans le domaine du transport et plus précisément au niveau des champs d'activité de la circulation, du stationnement, de la sécurité routière, de l'éclairage et affichage DEL ainsi qu'à l'intégration de systèmes de transport intelligent.
3. Je suis à l'emploi d'Electromega limitée depuis 1994 et j'ai eu l'occasion d'occuper plusieurs postes au sein de l'entreprise dans le cadre de mes différentes fonctions.
4. Electromega limitée a été fondée en 1974 par mon père, monsieur Alain Lamoureux.
5. Dans le cadre de ses fonctions, monsieur Alain Lamoureux, a occupé le poste de Président Directeur Général et actionnaire majoritaire depuis la fondation de cette entreprise jusqu'à son décès le 20 septembre 2009.
6. Au cours des années, l'entreprise a vécu une croissance à travers le Québec puis par la suite une expansion en Ontario, en Colombie-Britannique puis en Alberta.
7. Démarrée comme entreprise de service pour les feux de circulation, la croissance de l'entreprise a imposé un élargissement de ses champs d'activités; ventes et recommandations de produits et solutions, formation et usine de fabrication.
8. Depuis le décès de monsieur Alain Lamoureux, sa conjointe, madame Michelle Allard-Lamoureux, est devenue l'actionnaire majoritaire de la société Electromega limitée.
9. Depuis, madame Michelle Allard-Lamoureux a confié la direction et le contrôle de cette société à ses fils et son frère, messieurs Pascal Lamoureux, Thierry Lamoureux et Jean Allard.
10. Actuellement, la direction de la société Electromega limitée est assumée par les personnes suivantes :

Nom	Fonction
Pascal Lamoureux	Administrateur et président
Thierry Lamoureux	Administrateur et vice-président aux opérations
Jean Allard	Administrateur et vice-président aux finances

11. Dès mon arrivée à titre d'employé au sein de l'entreprise Electromega limitée, mon père et les autres membres de la direction de cette entreprise ont su m'inculquer, comme à l'ensemble du personnel, des valeurs de respect, de dignité, d'intégrité et de transparence.
12. Parmi les valeurs qui ont en toutes circonstances été véhiculées par mon père, à la direction d'Electromega limitée, l'une d'elles est la « responsabilisation », soit agir de façon honnête et Intègre dans nos interactions d'affaires en ayant toujours à l'esprit que nous sommes des représentants de l'entreprise et que nous devons projeter une image professionnelle et intègre par le biais de toutes nos actions et interventions.

- 13. La direction d'Electromega limitée a su, en toutes circonstances, inculquer à ses dirigeants et employés ses valeurs de respect, de dignité, d'intégrité et de transparence.
- 14. Depuis le décès de mon père, et après avoir repris la direction de cette entreprise, avec l'étroite collaboration de ma mère, madame Michelle Allard-Lamoureux, de mon frère, monsieur Thierry Lamoureux, et de mon oncle, monsieur Jean Allard, nous avons poursuivi la gestion de cette entreprise en maintenant ces valeurs fondamentales.
- 15. D'ailleurs, mon père, monsieur Alain Lamoureux, avait mis en place un manuel de l'employé, lequel inclut une section sur l'éthique professionnelle traitant notamment des aspects concernant la confidentialité, les conflits d'intérêt et le respect des droits de propriété intellectuelle, lequel nous avons depuis revu et mis à jour.
- 16. Pour s'assurer du respect de ces directives, Electromega limitée demande à chacun de ses employés une confirmation écrite à l'effet qu'ils ont pris connaissance de ce manuel.
- 17. Nous nous imposons de revoir et maintenir à jour les directives prévues dans le manuel de l'employé et rendons disponibles à l'ensemble du personnel de notre entreprise ce manuel sur l'intranet.
- 18. Depuis juillet 2012, Electromega limitée s'est dotée d'un système de gestion intégré ERP dans le but d'assurer un contrôle plus précis de la gestion des affaires de cette entreprise.
- 19. Electromega limitée a été acquittée des accusations portées contre elle dans le dossier de la Cour supérieure du district judiciaire de Québec portant le numéro 200-73-005617-066 suivant le jugement prononcé par l'Honorable Claude-C. Gagnon, J.C.S., le 25 mai 2010.
- 20. Comme le mentionne Me Michel Massicotte au paragraphe 34 de son affidavit, adresser un blâme à Electromega limitée ne ferait que jeter l'opprobre sur cette entreprise qui pour les mêmes événements a bénéficié d'un acquittement après procès prononcé par l'un des honorables juges de la Cour supérieure.
- 21. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais et à ma connaissance personnelle.

**ET J'AI SIGNÉ :**

[Redacted signature]

**PASCAL LAMOUREUX**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi  
à Candiac, ce 8<sup>ème</sup> jour de mai 2015

[Redacted signature]

Commissaire à l'assermentation pour le Québec

**NADINE POISSANT**  
**COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION**  
**POUR LE QUÉBEC**  
N° 168 666